

# PV de la réunion du Conseil d'Administration FVWB

## 22/05/2024, Beez

**<u>Présidente</u>** : D. Reterre

Administrateurs: A.M. Habets, P. Schmets, D. Vanleeuw, D. Van Bever (en ligne),

F. Offermans, S. André, B. Dewilde

**<u>Cellules</u>**: M. Loppe (en ligne)

<u>Invités permanents</u>: F. Schmitt, P. Carlier, P. Achten, M. Hourlay, R. Gruselin

Excusé: C. Nogara, B. Valentin, C. Gewehr

Invités: L. Rase (DG), D. Blairon (DT)

## 1. Invitation de C. Kriescher – Directeur financier de VB et représentant la FVWB au CA de VB

Ce dernier nous informe et donne son ressenti sur les différents problèmes rencontrés ces derniers temps au niveau de VB.

La VV est en pleine restructuration et cela a des répercussions sur le fonctionnement de VB. La situation financière de la VV est mauvaise et malgré la désignation récente d'un nouveau Président et Directeur financier, il reste difficile d'avoir des informations précises.

Des rumeurs de remise en question du système de compétition mis en place il y a 5 ans au niveau national, circulent. Que fait-on si VV vient avec une telle requête ?

Début 2024, une Commission nationale composée des DG des 2 ailes a été mise en place afin de faciliter les rapports et la collaboration sportive.

Rue de Namur, 84 – BE-5000 Beez – Tel: 081/26.09.02 N° Ent.: BE 0417.398.324 – IBAN: BE69 0011 4444 2978



Le travail avec VV doit se faire avec des compromis et il faut initier des propositions concrètes afin d'améliorer la collaboration.

Regroupement des 2 ligues (D&M) dans une seule entité au niveau sportif. VB veut d'être au-dessus la mêlée afin de promouvoir le volley à tous les niveaux.

L'AG de VB aura lieu le 20 juin 2024 et le renouvellement des membres pose problème aux 2 ailes. Pour la FVWB, E. Davaux n'est plus administrateur et un membre coopté ne peut représenter la fédération.

Confirmation des rapports tendus et du contexte difficile lors du dernier CA du 18 avril dernier (voir rapport sur le site).

Pour la fin de délégation de Topvolley à VV : il faut prévoir la mise en place d'une commission nationale technique composée à tout le moins des deux directeurs techniques, avec des ailes au même niveau. Cette négociation doit commencer sans tarder.

## 2. Volley Belgium

La Présidente présente des compléments d'informations au PV du dernier CA, suite aux remarques faites par D. Van Bever.

#### Rapport du dernier CA de V.B.

#### Arbitrage :

- L. Martens a été retenue (après proposition CNA) par la CEV/FIVB pour participer au cours international d'arbitrage.
- o 17 candidats présentés pour une promotion au niveau supérieur.
- Beach : échange d'arbitres internationaux .
- Vidéo-challenge : obligatoire pour la Ligue Messieurs pour la prochaine saison.
  Formation sera faite au niveau des clubs et aux arbitres. Amende prévue en cas d'absence du système.
- Nouveaux polos d'arbitre : le prix de vente des polos proposés par VV ne tient pas compte des sponsorings de la Loterie Nationale et d'Errea.
- MNC : problème de montée/descente. Les compétitions des séries nationales débutent le WE du 14 et 15 septembre.



- Ligue Dames : réflexion sur l'annorama et sur la formule du championnat.
- VV : discussion sur les dettes envers VB / CEV suite à l'organisation du championnat d'Europe 2023.
- Programmation des finales nationales : date tardive car beaucoup de jeunes commencent ou sont en examen.

Suite à ce dernier point, il est décidé de mettre en place un groupe de réflexion qui reviendra vers le CA avec des propositions à débattre lors d'une prochaine réunion.

Participants: P. Achten, M. Loppe, M. Hourlay, F. Offermans, F. Schmitt

P. Achten se charge de coordonner ce groupe.

Pour l'AG de VB du 20 juin, la Présidente va contacter E. Davaux afin qu'il donne procuration à un autre administrateur de la FVWB.

## 3. Points de la Direction générale

#### 3.1. Labélisation des clubs – Saison 2024-2025 (DG)

Sur la base de l'analyse par la Commission Labélisation des candidatures déposées, le CA de la FVWB valide la liste suivante :

- 1. BW Nivelles Volley
- 2. Chaumont V.C.
- 3. Ciney V.C.
- 4. Lessines-Flobecq V.C
- 5. Le Roux V.C.
- 6. Limal Ottignies Smashing
- 7. Matheco Namur Volley
- 8. Remouchamps Glawenne V.C
- 9. Sporta Brussels Volley
- 10. Stabulois Etalle V.C.
- 11. Tihange-Huy V.C
- 12. Thimister-Herve S.C
- 13. VBC Guibertin
- 14. VC Lesse et Lhomme

Rue de Namur, 84 – BE-5000 Beez – Tel: 081/26.09.02 N° Ent.: BE 0417.398.324 – IBAN: BE69 0011 4444 2978



#### 15. Vsport

Un subside de 60.000 Euro (36.050 Euros subvention ADEPS et 23.950 Euro fonds propres FVWB) sera distribué de manière égale entre ces 15 clubs à la fin du mois de juin.

## 4. Points de la Direction technique

#### 4.1. Pôles excellence - Saison 2024-2025

3 clubs de ligue ont déposé leur candidature pour ce projet :

- Waremme Volley
- CAW Tchalou Volley
- Charleroi Volley

La DT propose de valider ses trois candidatures. Des entretiens intermédiaires avec rapport et un suivi seront organisés avec ces trois clubs.

Le CA valide cette proposition.

Un subside de 7.500 Euro sera versé à chaque pôle d'excellence à la fin du mois de juin.

#### 4.2 Proxy Volley - Bilan 1er semestre

#### Bilan quantitatif

	SEMESTRE 1	SEMESTRE 2	RELIQUAT	HORS QUOTA
HAINAUT	3	4	0	0
NAMUR	3	1	0	1
LIÈGE	4	2	1	0



BRABANT	3	1	0	0
BRUXELLES	1	3	0	0
LUXBG	2	1	0	1
RVV	1	0	0	0

#### Bilan Qualitatif

Bon accueil et très bon feed back des clubs visités. Cela répond à un réel besoin des clubs.

D. Blairon fait remarquer la grosse disproportion en termes de genre au niveau des coaches qui ont suivi les formations. En effet 80% étaient des hommes. L. Rase ajoute que sur les 42 coaches de niveau A en ordre il n'y a que 2 femmes ( qui entraînent en P4). Que peut faire la FVWB pour y remédier ?

Pour bien faire, il faudrait doubler le nombre de séances pour l'année prochaine, mais D. Blairon ne peut pas toutes les assurer.

Il faut également alimenter la plate-forme pédagogique des entraîneurs de la fédération avec des vidéos commentées, mais cela reste un travail chronophage.

## 4.3 Projet IDHPS

2 DISTRICTS: EST & OUEST

1 COORDINATEUR (DT) 4 ENTRAINEURS MAJEURS DES JEUNES ENTRAINEURS à BON POTENTIEL PRÉPARATEUR PHYSIQUE DIÉTÉTITCIENNE PSYCHOLOGUE

2 \* 2 GROUPES U15 ET U 17

- Le district Est (Seneffe) est sur les rails on attend les devis des consultants externes.
- Rdv avec le pôle excellence Waremme pour mise en place concrète.

Rue de Namur, 84 – BE-5000 Beez – Tel: 081/26.09.02 N° Ent.: BE 0417.398.324 – IBAN: BE69 0011 4444 2978



- Travail sur l'identité de jeu en cours.
- Budgétiser le tout en lien avec la subvention ADEPS (pas encore communiquée officiellement)
- Organiser le suivi des matches pour les 4 listes de hauts potentiels sportifs.
- Le projet serait en place début septembre 2024. Le calendrier des sélections sera envoyé rapidement. La liste des joueurs (NON fermée) est en cours d'élaboration.

## 5. Cellule Compétitions

### 5.1. Composition des séries/divisions pour le Championnat de Promotion

Les séries proposées sont validées après intégration de ces 2 changements :

- o Peruwelz (Prom M) passe dans la Série A.
- o VC Jemeppe A (Prom M) passe dans la série B.

#### 5.2 Règlement complémentaire

Discussion sur le changement demandé, à savoir montée des 2<sup>èmes</sup> de P1 en Promotion ou récupération des 11<sup>èmes</sup>.

M. Loppe intègre le changement et renvoie le nouveau texte aux administrateurs pour approbation avant le dimanche 26 mai 24.

#### 4. Trésorerie

L'utilisation du système « vidéo Challenge » sera imposée aux équipes de Ligue Messieurs à partir de la prochaine saison.

Un achat groupé et un sponsoring Euro Millions réduirait le coût.



Le Trésorier fait une proposition d'aide financière de la FVWB afin d'acquérir le système : 2500 € à chacun de nos clubs de ligue Dames et Messieurs et ce, pendant 3 ans.

Différents problèmes sont évoqués, comme l'équité par rapport à l'appareil que la FVWB possède déjà et le fait qu'il serait préférable que ces appareils restent la propriété de la fédération.

Le dossier sera revu et représenté au prochain CA.

## 6. Approbation du PV du 17 avril

B. Dewilde demande pourquoi une de ses demandes d'ajout n'a pas été mise dans le document transmis pour approbation.

Le paragraphe sera ajouté.

La prochain CA aura lieu le mercredi 19 juin à 19h00 à Beez.

Fin de la réunion à 22h30.